

La convergence de la finance internationale en matière de développement durable

Christian SZYLAR

Vice President, Mizuho Financial Group,
IAS Luxembourg

Introduction

Parler de convergence en matière de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) ou bien de Développement Durable (DD) suppose des niveaux d'analyse différents. Cette recherche de la convergence, si autant qu'elle soit souhaitable, peut être recherchée à différents plans comme par exemple au plan des normes ou des pratiques. Mon niveau d'analyse se situe, dans cet article, à une approche sectorielle à savoir le secteur des banques et de la finance et la recherche d'une possible convergence au niveau des normes/standards/référentiels.

De nombreux secteurs industriels notamment se sont organisés autour d'une vision commune en matière de RSE et de DD, souvent d'ailleurs autour de codes de conduite. Ils sont en général établis par des entreprises multinationales ou des fédérations professionnelles. Ainsi par exemple, la Fédération Mondiale du Sport, l'Union des Industries du Textile, la Fédération Mondiale du Jouet ont érigé des codes de conduites. Ces derniers reprennent tout ou partie des recommandations de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur les droits fondamentaux. Ils peuvent inclure également des dispositions complémentaires comme par exemple la confidentialité, la propriété industrielle, les conflits d'intérêts, les délits d'initiés, le rejet de la corruption.

Le secteur des banques et de la finance ne pouvait donc pas rester à l'écart de ce mouvement. Nous irons même jusqu'à postuler que la pérennité des concepts liés au DD va essentiellement dépendre de l'entière implication des banques et de la finance. Tant que la finance et le secteur des banques ne pèseront pas sur ce le débat lié au DD ce concept restera une espérance vaine. L'implication de la finance est vitale à cet égard. Or, c'est justement ce qui est en train de se produire.

Est-ce que la banque DEXIA ne s'est pas proclamée « banque du développement durable » ? Même si la finance internationale fut souvent perçue comme un acteur non impliqué voire même un obstacle pour certains, elle occupe une place privilégiée qui ne cesse de gagner en importance. L'on a souvent bien voulu opposer le monde de la finance (associé à « des requins ») et la recherche d'un équilibre social et environnemental. L'objet de cet article est donc double.

En premier, il vise à changer la représentation que l'opinion peut se faire à propos de la finance et de son implication dans le DD. En second, il s'agit de voir comment le secteur de la finance s'organise autour de ces notions de RSE et de DD et de constater qu'une relative convergence sectorielle existe. Nous mettrons ici en évidence les relations entre la finance (l'un des principaux leviers d'action sur les entreprises), et le développement durable devenu une préoccupation transcendant les frontières et les intérêts particuliers. Bien qu'intuitivement placés sur des horizons temporels différents, la finance et le développement durable sont intimement liés, à la fois dans leurs origines, mais aussi dans leurs approches et leurs préoccupations. Investir et se développer durablement sont deux facettes d'une même question : comment garantir une performance durable ?

1. L'appréhension du « risque environnemental » par les banques : les contraintes

a) Le risque environnemental

L'une des caractéristiques essentielles de la finance est l'évaluation du risque. Le taux d'intérêt crédit par exemple quantifie le risque pris par la banque lorsqu'elle prête de l'argent à ses clients. Le risque fait partie intégrante de la culture financière. De nombreux risques existent dans le métier de la finance, risque de contrepartie, risque des taux, risque de marché, risque de liquidité et même le risque opérationnel depuis les accords de Bâle II. Devant les conséquences financières engendrées par une mauvaise gestion des risques environnementaux, c'est tout logiquement que le secteur des banques et des assurances commence à traiter ce risque environnemental dans leurs opérations. Ici la motivation à s'inscrire dans la problématique du développement durable est très simple : l'environnement (et plus largement le domaine de la sécurité - environnement) est un risque de plus en plus important en terme financier et juridique. Les banques et les assurances ne peuvent plus l'ignorer. Il leur faut donc appréhender le risque environnemental couru par une entreprise car les questions écologiques peuvent avoir des conséquences non négligeables sur les relations banque - entreprise dans les étapes de développement de cette dernière. Le risque environnemental

est un risque¹ car s'il survient il fait courir un risque majeur sur la pérennité de l'entreprise :

- en l'empêchant de rembourser ses échéances,
- en dépréciant sa capacité productive suite au risque de pollution, inondation...
- en altérant la valeur de ses garanties (immeubles, matériels, etc.),
- en réduisant son chiffre d'affaires suite à un problème d'image liée à des produits ou à des pratiques qui ne respectent pas l'environnement.

Sur base de ce constat, les banques et assurances deviennent donc de plus en plus prudentes lorsqu'il s'agit de financer des entreprises qui gèrent mal le risque environnemental. D'autres événements environnementaux vont nécessairement intensifier davantage les contacts banques – entreprises – clients. Il s'agit notamment du développement des fonds en placements éthiques ou « investissement socialement responsable » (ISR).

b) L'Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR rassemble toutes les démarches qui consistent à intégrer des critères extra financiers dans les décisions de placements et la gestion de portefeuilles. L'ISR prend à ce jour trois formes principales :

- les fonds socialement responsables ou de développement durable : ils intègrent des critères sociaux et environnementaux d'évaluation d'une entreprise cotée qui sont croisés avec des critères financiers pour sélectionner les compagnies les plus performantes d'un point de vue développement durable ;
- les fonds d'exclusion : plus répandus dans les pays anglo-saxons, ils excluent, pour des raisons morales ou religieuses, certains secteurs comme l'armement, le jeu, le tabac...
- l'engagement actionnarial : il consiste, pour les investisseurs, à exiger des entreprises une politique de responsabilité sociale plus forte

1. «The environmental problems of borrowers and equity investments can have serious impacts on the ability to repay debt or realize a gain on investment and, increasingly, negative public opinion on the financing of environmentally high profile projects is impacting the reputations of financial institutions.» Environmental Bankers Association, 2004

par un dialogue direct, mais aussi par l'exercice des droits de vote en assemblées générales.

Face à cette motivation croissante des investisseurs, les banques ne pouvaient donc pas rester sourdes à cet appel. Si l'ISR représente encore une part modeste des encours (en France : moins d'1%), il commence à imprégner progressivement l'ensemble de la gestion financière. Une récente étude du groupe SiRi souligne leur augmentation en Europe de 18% par rapport à 2002². Des critères comme le Gouvernement d'entreprise ou la gestion du risque environnemental, sont aujourd'hui couramment utilisés par la communauté financière et font évoluer l'analyse financière. La conversion récente de Citigroup est à ce titre un exemple très parlant. Ce titre inscrit dans la presse est révélateur : « La première banque mondiale franchit un grand pas vers le développement durable »³. Une ONG américaine spécialiste de la défense des forêts primaires critiquait cette banque comme étant « la banque la plus destructrice du monde ». Aujourd'hui Citigroup se réfère explicitement aux trois dimensions - environnementale, sociale et économique - du développement durable prôné par les Nations Unies. La prise en compte de la protection de l'environnement est donc maintenant un critère intervenant dans ses activités de financement de projets. Merrill Lynch Investment Management investit maintenant aussi des technologies améliorant l'environnement.

2. Référentiels et standards pour le secteur financier

Conscient de cette contrainte (risque environnemental) mais aussi de l'opportunité de ces nouvelles motivations de la part des investisseurs et de la communauté civile (ISR), le secteur financier s'est très vite organisé à l'initiative de certaines grandes institutions financières pour formaliser quelques standards et référentiels.

a. Le projet SPI-Finance⁴

Ce projet, né à l'initiative d'une dizaine de banques et assurances allemandes et suisses en novembre 2000, vise à élaborer un ensemble de critères pour mesurer

les performances sociales des entreprises du secteur de la finance (banques et assurances). Côté Suisse, participent par exemple les sociétés suivantes : Swiss Re, l'UBS, le Crédit Suisse Group, la banque cantonale de Zurich. L'idée est d'adapter les normes élaborées par le Global Reporting Initiative (GRI) au secteur de la finance et de l'assurance. A ce jour, d'autres institutions financières provenant d'Australie, des Pays-Bas, du Royaume Uni ou encore d'Afrique du Sud ont rejoint ce projet.

b. Carbon Disclosure Project (CDP)

Le projet CDP a été lancé le 4 décembre 2000 à Londres. La première partie du projet a consisté à adresser une lettre et un questionnaire aux plus grandes compagnies listées auprès de l'indice FT500. Cette lettre a été signée par 35 investisseurs institutionnels qui ont activement participé à ce que les informations demandées soient communiquées et publiées sur leur site⁵. La demande d'informations quant aux rejets dans l'air de polluants a, quant à elle, été signée par 95 investisseurs institutionnels représentant ensemble un capital de plusieurs milliards de dollars. Ce projet est financièrement supporté par le fond Carbon Trust, une organisation gouvernementale indépendante aidant les entreprises du Royaume Uni à supprimer les émissions de carbone et à innover dans les technologies limitant cette émission.

c. Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et l'Initiative des Institutions Financières pour l'Environnement (FII)

179 institutions financières se sont jointes et ont signé l'appel du PNUE afin que le secteur financier s'engage dans le développement durable. Cette initiative du PNUE appliquée au secteur financier a été fondée en 1992 afin d'engager les institutions financières dans un dialogue sur le développement durable. Les 179 signataires de la déclaration du PNUE reconnaissent

5. Publiés en février 2003. "The global expansion of the Carbon Disclosure Project (CDP) is firmly under way. Signatories, from Africa, Asia, Europe and North America, now represent over \$10 trillion in assets - more than double last year's total. Responses from the FT500 Global Index companies are also up sharply, from 47% to 59%. Moreover, survey data are more diversified by industry and more sophisticated in content, than previously. The total emissions from operations reported to CDP across all sectors equaled 2,886,033,085 tonnes of CO2 equivalent (CO₂e), or roughly 13% of all emissions from fossil fuel combustions worldwide.", Extrait du rapport final date mai 2004.

2. La lettre de l'ORSE, N° 41, avril 2004

3. Website de Rainforest Action Network; Journal Les Echos, Février 2004

4. www.spifinance.com

ainsi que « le développement durable est une responsabilité collective des gouvernements, du monde des affaires et des individus » et « s'engagent à travailler de manière coopérative avec tous les secteurs dans le cadre de leurs activités à prendre aussi en compte des objectifs liés à l'environnement ». Un nombre conséquent de signataires utilise ce principe comme une base pour identifier et gérer les risques et cela particulièrement dans leurs activités de crédit.

d. Les principes de Londres⁶

Le projet intitulé Principes de Londres sur le financement durable (PLFD, London Principles of Sustainable Finance) examine le rôle du secteur britannique des services financiers dans la promotion de l'investissement durable. Ce projet a été commandé par le Ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires Rurales (DEFRA) pour représenter l'une des initiatives sectorielles dont le Premier Ministre fera état lors du Sommet mondial sur le développement durable. La Ville de Londres (Corporation of London) a pris en charge le projet en finançant le Centre pour le développement durable du Forum for the Future.

Le projet a un triple objectif :

- Identifier des produits financiers, des procédures et des innovations qui prennent en considération les risques et les opportunités liés au développement ;
- Tirer les leçons de ces expériences pour les innovations à venir, tant de la part du gouvernement que de celle des institutions financières ;
- Mettre en place des mécanismes pour assurer l'amélioration continue, après Johannesburg, du financement du développement durable par des institutions basées en Grande-Bretagne.

Le tableau 1 (page 25) illustre parfaitement comment la finance anglaise s'est inscrite dans le contexte du développement durable.

6. www.sustainable-development.gov.uk/wssd/lp/pdf/lp.pdf

e. Les Principes d'Equateur⁷

En tant que Vice President au sein du groupe financier Mizuho⁸, il me fallait encore mentionner les Principes d'Equateur (« Equator Principles »). En octobre 2003, Mizuho Corporate Bank, devenue la première banque japonaise, a adopté ces Principes dans le cadre du financement de projets. En adoptant les principes d'Equateur une banque s'engage à prendre en compte un certain nombre de critères d'évaluation sociaux et environnementaux dans le choix des projets qu'elle finance. Le nombre total de banques signataires en 2004 est de vingt. Signer les principes d'Equateur entraîne des modifications dans le processus d'octroi des crédits : l'emprunteur doit remplir un formulaire d'évaluation environnementale et sociale dont le degré d'exigence varie en fonction de l'impact potentiel du projet. Selon des critères directement inspirés des principes utilisés par la Société Financière Internationale, filiale de la Banque Mondiale chargée de soutenir des initiatives privées de développement, les projets peuvent être de trois types selon les impacts environnementaux et sociaux du projet et leur degré de réversibilité.

Conclusion sur l'engagement du secteur financier dans le Développement Durable

Cet article n'est pas exhaustif. Nous aurions pu évoquer de nombreuses autres initiatives liées au secteur financier et au développement durable comme par exemple la nouvelle initiative du Global Reporting Initiative d'adresser des indicateurs spécifiques en matière de reporting pour le secteur financier. Nous aurions pu aussi mentionner l'initiative de la finance britannique sous le nom de Forge. Néanmoins, en présentant ici quelques unes des plus significatives initiatives, nous avons ainsi démontré que le secteur financier n'était pas en reste par rapport au développement durable. A la fois contraint et exploitant une opportunité, le secteur financier s'est engagé et s'engagera de plus en plus. Le secteur des services financiers joue un rôle différent des autres. Certes plusieurs initiatives coexistent mais nous pouvons constater tout de même une convergence dans les objectifs poursuivis par ces initiatives. Le principal impact des banques, des investisseurs et des assureurs sur le développement durable

7. www.equator-principles.com

8. Mizuho Financial Group, premier groupe financier mondial, Japon

Tableau 1. Comment les services financiers répondent aux défis du développement durable

Fonction	Domaine	Problèmes	Solutions	Innovations GB
Etablir la valeur des actifs et exercer le droit de propriété	Gestion des actifs (sélection d'actions) Banque d'investissement (recherche, trading)	Le coût du crédit et des actions ne reflète pas la performance en perles de durabilité Les reponsabilités liées à la propriété ne sont pas exercées pour promouvoir l'usage durable des actifs	Mesurer la performance des entreprises et l'impact sur ses valeurs et sur le risque Implication des actionnaires dans la performance durable Création de marchés des services et des actifs environnementaux non encore évalués	Loi sur les retraites Reporting des entreprises en termes de développement durable Techniques de gestion des actifs tenant compte de la RSE
Fournir des financements	Banque commerciale (crédit, leasing) Banque d'investissement (financement de projets, émission d'actions, investissement privé)	Risque développement durable non intégré dans l'évaluation du risque crédit Difficulté d'accès aux financements pour les nouvelles technologies Difficulté d'accès aux financements pour les plus pauvres	Intégration du risque développement durable non intégré dans l'évaluation du risque crédit Inclusion de l'impact sur le développement durable dans l'analyse coûts-bénéfices des projets à financer (protection) de la viabilité et de la réputation de la banque). Simplifier l'accès aux marchés boursiers des petites entreprises innovantes dans le développement durable Etablissement de fonds privés pour investir dans des entreprises et technologies contribuant au développement durable	Banques spécialisées dans le crédit, le micro-crédit et le leasing pour les entreprises travaillant pour le développement durable Evaluation du risque crédit environnemental par les banques commerciales Exercice de la „due diligence“ par les banques d'investissement Capacité des marchés Fonds les plus importants de l'UE
Gérer le risque	Assurance (réassurance, risques autres que vie) Banque d'investissement (produits privés)	Manque d'expérience des risques, donc pas de couverture pour les nouvelles technologies de l'environnement Menaces liées aux changements climatiques (difficultés de réassurance) Réhabilitation des anciens sites industriels compromise par l'éventualité de risques imprévus et le coût élevé	Expertise dédiée pour l'assurance des nouvelles technologies Transfert du risque climatique vers les marchés de capitaux à travers des instruments de compensation Encourager les entreprises à s'adapter et à réduire les risques Développement d'instruments limitant les responsabilités et les risques pour faciliter les transactions sur les sites industriels	Assurance liée aux émissions CO ₂ Assurance sur les risques environnementaux Lobbying du gouvernement pour changer les règles d'urbanisme et améliorer les programmes éducatifs sur les risques climatiques LIFFE

n'est pas leur propre impact sur l'environnement, mais celui qui résulte de leur rôle de pivot dans l'allocation du capital entre les différentes activités économiques, nationales et internationales.

Le développement économique est conditionné à long terme par l'investissement en capital fixe, particulièrement en réseaux à longue durée de vie telles que les infrastructures de transport et de communications : de ce fait il est important que le capital soit alloué correctement. Le rôle d'intermédiaire joué par le secteur financier fait de celui-ci un acteur critique capable d'orienter le capital financier en direction d'activités économiques plus ou moins durables – en fonction de l'évolution des coûts, de la législation et des pressions de la société civile.

Un nombre impressionnant d'innovations ont eu lieu en faveur du développement durable ces dernières années dans le secteur financier, mais il y a encore un large champ ouvert à plus d'innovations. Notre article s'est limité à examiner l'usage des mécanismes des marchés financiers dans la promotion du développement durable ; nous ne croyons pas que tout ce qui pourrait être fait soit déjà mis en œuvre dans ce domaine. Mais en mettant en relief les réalisations de banques, d'investisseurs et d'assureurs, nous encourageons l'adoption de ces innovations par d'autres institutions financières, dans ce pays et ailleurs.

